

## Économie et gouvernance de la donnée

### Déclaration du groupe des entreprises

Les données constituent un important gisement à l'échelon mondial, de valeur, d'opportunités et d'innovation offrant des perspectives de croissance et de compétitivité aux entreprises. On considère désormais que les sources de la puissance numérique se trouvent dans l'exploitation de ces données. Aussi, de nombreux acteurs, dont notamment les autorités régulatrices s'invitent fréquemment sur ce sujet.

L'avis présenté ici nous demande de consolider la gouvernance de la donnée pour préserver l'intérêt général, la liberté économique et la concurrence, la sécurité de souveraineté nationale. Vos trois premières préconisations portent sur des solutions pour une meilleure gouvernance de la donnée. Ce que nous soutenons.

L'avis pointe la nécessité d'une meilleure coordination des initiatives afin de mieux protéger la souveraineté numérique. Il est vrai que l'élaboration d'une loi triennale d'orientation et de suivi de la souveraineté numérique afin de garantir davantage de lisibilité aux entreprises, de bénéficier d'un meilleur pilotage des actions qui favoriserait une meilleure mise en œuvre de la souveraineté numérique française.

Vous soulignez à juste titre la nécessité d'un cadre européen plus offensif. La Commission européenne vient de présenter de nouvelles règles en matière de gouvernance des données, dans le cadre du Gouvernance Data Act. L'objectif de ce règlement est de faciliter le partage des données pour un usage non commercial dans l'ensemble de l'Union. C'est une étape importante pour aider l'Europe à se hisser au premier rang mondial dans le domaine des données. Il faut soutenir ce cadre en privilégiant les investissements comme le développement des infrastructures nécessaires au stockage des données ainsi que le pointé cet avis. Mais il faut également tirer parti de l'économie des données tout en capitalisant sur les points forts au niveau européen.

Enfin, nous partageons le constat qu'il est urgent de renforcer le cadre éducatif, scientifique et technique en cybersécurité, ainsi que la sensibilisation à l'éthique. Ce renforcement se fera sous réserve d'une maîtrise des données par des accès à des sachants bien identifiés.

Vous l'avez compris, en remerciant les rapporteurs pour leurs travaux, le groupe des entreprises a voté cet avis.